COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE BUREAU DU MERCREDI 31 MAI 2017 SALLE DE REUNION DE LA CMCAS

CR N° 95

PRESENTS MESSIEURS: CLEQUIN J.PIERRE, MENARD JACKY, ELLUL SIMON, JONARD ALAIN,
HAAS DANIEL.

PRESENTE MADAME: MEROT MUGUETTE.

ORDRE DU JOUR:

- 1) APPROBATION DU CR N° 94
- 2) LA VIE DES SECTIONS
- 3) POINT FINANCIER
- 4) FETE DE LA CMCAS
- 5) QUESTIONS DIVERSES

Ouverture de la séance à 18 h 00.

1) APPROBATION DU CR N° 94:

Aucune remarque n'étant faite sur le CR N°94, celui-ci est approuvé par l'ensemble du bureau.

2) LA VIE DES SECTIONS:

SECTION YOGA:

Un mail sera envoyé par le président à toutes les agences bancaires pour que les sections ne rencontrent pas de problème pour retirer leurs chéquier suite au cas qu'ont rencontré la section yoga avec leur agence de MORET.

SECTION SQUASH:

Nous avons reçu un mail de la présidente de cette section.

Le bureau prend note des demandes.

Pour celle concernant le site de la CMCAS, la section devra s'adresser directement à FRANCK CARARA.

SECTION CYCLOTOURISME:

La section a fait la demande de la 2^{ème} partie de la subvention pour couvrir des Frais à venir.

SECTION COURSE A PIEDS:

Nous avons reçu 2 mails nous disant que nous allions recevoir un dossier et 2 Chèques en date du 24/04/2017.

A ce jour rien nous ai parvenu.

Le président va relancer la section pour qu'elle solde sa fermeture.

SECTION ZUMBA:

Le président du COSEG a envoyé un mail le 7/4/2017 pour savoir où la fermeture de la section en est ?

La personne responsable de cette section n'a pas le temps...et demande à ce que le bureau s'en charge.

La réponse a été négative de la part du bureau.

C'est à la section de gérer ça car elle seule connaît les mouvements en cours.

Un mail nous ai parvenu le 3/5/2017 où elle dit qu'elle essaiera de faire son possible.

SECTION FOOTBALL:

Nous avons reçu un mail où la section souhaite accueillir l'équipe féminine de la commune D'AVON.

Et ouvrir par la suite une équipe féminine au sein du COSEG.

Réponse du président :

OK mais il faut être conforme à la constitution souhaitée par L'association.

Réponse du bureau officielle :

OK pour qu'une équipe féminine se monte mais uniquement lorsque l'effectif comportera

un % d'adhérents satisfaisant aux règles fixées dans l'association.

Et d'autre part, chiffrer le coût (inscription, entretien, investissement matériel et

équipement).

SECTION RANDONNEE:

Changement de nom du Président par Référant.

3) POINT FINANCIER DU COSEG:

Nous constatons que des relevés bancaires continuent à arriver à la CMCAS.

Nous avons actuellement sur notre compte 9345 € et 1 livret de 3491 €.

Avenir: manque 3 cotisations, Badminton 60 €, Tennis 48 €, VTT 174 €.

Comme par le passé, le trésorier va indiquer aux sections que leur seconde partie

de subvention sera liée à ces règlements.

La Piscine: On a contesté une journée non utilisée (16/09/2017) non payé.

Nous avons fait un courrier à la mairie de Dammarie les Lys en date du 20/04/2017

sans réponse à ce jour.

La convention débute le 16 =>. Peut-être que la mairie pense que la saison a

débuté ce jour-là.

Sur 4090 € à payer, 1698 € seront à revenir au COSEG par la section.

On attend la fermeture des 2 sections :

Course à Pieds: 330 €

Zumba:?

10726 € sera disponible au total si tout est à jour.

En Juin, il y aura 10056 € à sortir pour le second versement.

Le bureau se pose la question de savoir si l'on demande les 12400 € comme prévus à la CMCAS MELUN ou moins ?

La somme ayant été budgétisée, on va la demander et on verra en fin d'année pour la saison prochaine.

4) QUESTIONS DIVERSES:

FETE DE LA CMCAS:

Nous avons fait le point sur les retours de participations.

Peu de sections seront présentes.

Ceci est d'autant plus regrettable que la majorité des fonds dont bénéficient les sections proviennent de subventions accordées par la CMCAS!

SITE DU COSEG :

Mettre commentaires haut et bas dans impression.

LE SECRETAIRE LE PRESIDENT

ELLUL SIMON CLEQUIN J. PIERRE